



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise à l'honneur des employeurs de sapeurs-pompiers volontaires

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Loire organise sa première soirée de mise à l'honneur des employeurs de sapeurs-pompiers volontaires, conventionnés avec le SDIS.

Cette soirée a vocation à valoriser et remercier l'engagement citoyen des employeurs de sapeurs-pompiers volontaires (SPV) qui, en acceptant de signer une convention avec le SDIS de la Loire, permettent à leurs employés de se former ou de partir en intervention au titre de leur activité de SPV.

La disponibilité des SPV est un enjeu majeur pour la bonne réalisation des interventions. En effet, l'efficacité du service public de secours repose essentiellement sur le volontariat qui représente dans la Loire plus de 2 300 personnes soit plus de 80 % des ressources humaines d'intervention.

Les SPV sont issus de tous les milieux de la société et participent, grâce à leur connaissance du territoire, à l'efficacité du secours. Être sapeur-pompier volontaire, c'est exercer une mission de service public, c'est s'engager au nom de valeurs comme le courage, l'esprit d'équipe et la solidarité. C'est aussi la possibilité d'acquérir des compétences très appréciées dans le milieu professionnel. Un SPV dans une entreprise est une personne formée, prête à intervenir immédiatement.

Actuellement, 146 employeurs ont accepté de conventionner avec le SDIS de la Loire, soit au total 246 SPV concernés. Les employeurs sont autant du secteur privé (86) que public (60). Ces conventions, permettent d'octroyer de la disponibilité aux SPV que ce soit pour faire de la formation ou afin de pouvoir partir en intervention durant la journée de travail.

Enfin, en mettant à l'honneur l'action de ces employeurs, le SDIS de la Loire espère inciter d'autres entreprises ou collectivités à entrer dans cette démarche.

MISE À L'HONNEUR DES EMPLOYEURS DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Mardi 13 septembre 2022 à 19 heures

Equiforum de Feurs, boulevard de l'Hippodrome, 42110 Feurs

En présence de :

- **Mme Catherine SÉGUIN**, Préfète de la Loire
- **M. Georges ZIEGLER**, Président du Département de la Loire
- **Mme Marianne DARFEUILLE**, Présidente du Conseil d'administration du SDIS de la Loire
- **Contrôleur général Alain MAILHÉ**, Directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Loire
- **Capitaine Frédéric LEFRANC**, Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Loire

CONTACTS PRESSE

SDIS de la Loire
Cendie VERDEAU
Responsable communication
Tél.: 06 07 30 49 78
c.verdeau@sdis42.fr

SDIS de la Loire
Lieutenant-Colonne Florence RABAT
Chargée de mission volontariat
Tél.: 06 07 25 58 92
f.rabat@sdis42.fr

